



COMMUNIQUE N° 000016 /C/MINAT/2022 DU 08 AOUT 2022

Portant publication des résultats de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence n° 001599 ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 du 25 mai 2022 lancé pour la fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis de Consultation.

Il s'agit de :

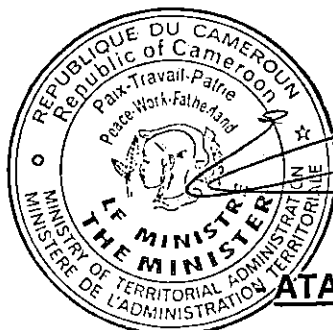
ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F.CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
Ets COMEBGA, Tél : 694 59 07 13	Fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Quatorze millions, huit cent soixante-dix mille, quatre cent soixante-quinze (14 870 475) francs CFA	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{eme} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

Yaoundé, le 08 AOUT 2022

**LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE**



ATANGA NJI Paul -